

Pêche à pied dans le pays de Lorient: fermeté et pédagogie pour faire respecter la réglementation



L'édition 2021 du comptage des pêcheurs à pied s'est déroulée, mercredi 25 août, sur les plages de Larmor-Plage, Ploemeur et Guidel, menée par l'association Graine d'océan.

Une dizaine de bénévoles de l'association Graine d'océan a participé à l'édition 2021 du comptage national des pêcheurs à pied de loisir, de la plage de Nourriguel, à Larmor-Plage, à la pointe de Guidel, via Kerpape, l'Anse du Stole, le Pérello, le Courégant et Fort-Bloqué. 374 pêcheurs, dont 107 enfants, ont été recensés au cours de ces grandes marées entre lundi et mercredi. « C'est beaucoup moins de pêcheurs que l'an dernier, sûrement à cause de la pollution aux hydrocarbures de vendredi dernier ! Cela a pu en décourager certains ! », supposent Solenn, Lysiane et Pierre, les animateurs et responsables de Graine d'océan.

L'association participe depuis 2016 à ce comptage national, qui permet d'évaluer les pics de fréquentation des sites de pêche à pied lors des grandes marées. Depuis 2012, cette action est pilotée, entre autres, par le Réseau Littorea, où sont envoyés les résultats.

Méconnaissance de la réglementation

Les bénévoles ont constaté, par exemple, qu'à La Nourriguel, zone d'interdiction permanente pour la pêche à pied, que des pêcheurs ramassaient tranquillement des coquillages... Partout les animateurs se sont efforcés, avec pédagogie, de faire comprendre aux pêcheurs que l'on pouvait joindre l'utile à l'agréable : « en respectant les tailles et les quotas des coquillages : pour les huîtres creuses, la dimension autorisée est de 5 cm et de cinq douzaines ; pour la palourde, c'est 4 cm ; la coque, 2,7 cm, et la crevette bouquet, 5 cm ».

« Nous ne sommes pas là pour interdire, mais pour sensibiliser aux bonnes pratiques. Beaucoup de pêcheurs qui viennent notamment en famille pour le plaisir, ne connaissent pas la réglementation et les bons gestes, nous sommes là aussi pour les aider ! »

Soutenez une rédaction professionnelle au service de la Bretagne et des Bretons :
abonnez-vous à partir de 1 € par mois.